

ACTIVITÉ DES NEUF PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2022/2023

**PROGRESSION DE +5% DU TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS¹
À 202,7 M€(*) (+9,2 M€)**

malgré l'absence de Coupe d'Europe

(*) intégrant le 1^{er} versement lié à l'opération « LFP/CVC Capital »

Lyon, le 11 mai 2023

En M€ (du 1 ^{er} juillet au 31 mars)	31/03/2023* 9 mois	31/03/2022 9 mois	Var. en M€	Var. en %
BILLETTERIE	24,8	25,7	-0,9	-4%
dont championnat et autres matchs	24,2	17,6	+6,7	+38%
dont Europe	0,6	8,1	-7,6	-93%
DROITS TV ET MARKETING	48,2	41,9	+6,4	+15%
dont LFP-FFF	47,0	25,9	+21,0	+81%
dont UEFA	1,3	16,0	-14,7	-92%
PARTENARIATS-PUBLICITÉ	27,6	26,7	+0,9	+4%
PRODUITS DE LA MARQUE	14,9	12,3	+2,6	+21%
dont produits dérivés	8,1	7,9	+0,2	+2%
dont autres produits de la marque	6,8	4,4	+2,4	+54%
EVENTS	9,5	4,7	+4,8	+102%
dont séminaires et visites	5,4	3,9	+1,5	+39%
dont grands événements	4,1	0,8	+3,3	+422%
PRODUITS DES ACTIVITÉS (HORS TRADING JOUEURS)	125,1	111,3	+13,8	+12%
PRODUITS DE CESSIONS DES CONTRATS JOUEURS	77,6	82,2	-4,6	-6%
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS¹	202,7	193,5	+9,2	+5%

*données estimées, non auditées

1/ PROGRESSION DU TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS DE + 5% À 202,7 M€

BILLETTERIE : 24,8 M€ (-0,9 M€, -4%)

La forte progression des recettes de billetterie domestiques (+38%) permet de contrebalancer en quasi-totalité l'absence de recette de billetterie européenne (absence de participation à une Coupe d'Europe pour la saison 2022/2023). En N-1, les recettes de billetterie domestiques avaient été pénalisées par deux matchs à huis clos et des restrictions gouvernementales de jauge (COVID) sur les deux plus grosses affiches de L1 (PSG et ASSE) en janvier 2022.

¹ Indicateur Alternatif de Performance (IAP) : Total des produits des activités : qui comprend les produits des activités hors trading ainsi que les produits de cessions de contrats joueurs.

Lyon, 11/05/2023

DROITS TV ET MARKETING : 48,2 M€ (+6,4 M€, +15%)

Les Droits TV LFP-FFF intègrent le premier versement de la LFP, à hauteur de 16,5 M€, issu de la prise de participation de CVC dans la filiale commerciale de la LFP. Avec un classement identique en Championnat de France (10^{ème} au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022), les droits TV LFP-FFF bénéficient également de la nouvelle répartition des droits internationaux en faveur des clubs participant régulièrement aux compétitions UEFA.

PARTENARIATS - PUBLICITÉ : 27,6 M€ (+0,9 M€, +4%)

Les revenus de Partenariats - Publicité progressent de +4% et s'établissent à 27,6 M€ (niveau record sur les neuf premiers mois d'un exercice), attestant de l'attractivité toujours soutenue de la marque OL.

PRODUITS DE LA MARQUE : 14,9 M€ (+2,6 M€, +21%)

Les produits de la marque atteignent également un montant record et bénéficient de bonnes performances sur les produits dérivés, ainsi que de la forte progression des redevances et royalties notamment liée au catering due à une consommation soutenue du grand public en jours de matchs.

EVENTS : 9,5 M€ (+4,8 M€, +102%)

L'activité Events atteint elle aussi un niveau record à 9,5 M€, grâce notamment aux trois événements musicaux majeurs réalisés à guichets fermés au Groupama Stadium en juillet 2022 : Rammstein les 8 & 9 juillet et les Rolling Stones le 19 juillet, qui ont permis d'accueillir au total plus de 150 000 spectateurs.

En parallèle, l'activité Séminaires/Visites dépasse son niveau pré-covid à 5,4 M€ (+39% vs N-1), établissant ainsi un nouveau record d'activité.

TRADING JOUEURS : 77,6 M€ (-4,6 M€, -6%)

Au 31 mars 2023, l'Olympique Lyonnais a enregistré les cessions de Lucas PAQUETA à West Ham (35,7 M€), de Léo DUBOIS à Galatasaray (2,4 M€) et de Malo GUSTO à Chelsea (28,3 M€), ainsi que des indemnités de prêts et incentives en forte progression, pour un total de 11,2 M€.

Au 31 mars 2022, les produits de cessions de contrats joueurs s'élevaient à 82,2 M€, correspondant à la cession de six contrats pour un montant cumulé de 78,5 M€, ainsi que des incentives à hauteur de 3,7 M€.

2/ GOUVERNANCE

Lors de sa réunion tenue le 5 mai 2023, le Conseil d'Administration d'OL Groupe a nommé Monsieur John Textor en qualité de Président du Conseil d'Administration à compter du 5 mai 2023 et jusqu'à l'issue de son mandat d'administrateur, à la suite de la cessation des fonctions de Monsieur Jean-Michel Aulas en tant que Président Directeur Général d'OL Groupe. Monsieur John Textor a également été nommé en qualité de Directeur Général d'OL Groupe à compter du 5 mai 2023, pour une période intérimaire, le temps d'identifier et de désigner un nouveau Directeur Général. Monsieur Jean-Michel Aulas sera nommé Président d'honneur² (cf communiqué de presse du 8 mai 2023).

Par ailleurs, des accords ont été conclus avec Monsieur Jean-Michel Aulas et la société Holnest, ayant pour objet de formaliser les modalités de cessation des fonctions de Président-Directeur Général de Monsieur Jean-Michel Aulas au sein d'OL Groupe et les conséquences de la résiliation de la convention de prestations de services conclue entre Holnest et OL Groupe en date du 19 décembre 2022 (cf communiqué de presse du 11 mai 2023).

² <https://investisseur.olympiquelyonnais.com/communiqués/financiers.html>

Lyon, 11/05/2023

3/ ÉVÉNEMENTS RÉCENTS ET PERSPECTIVES

L'équipe masculine figure à la 7^{ème} place de Ligue 1, à quatre journées de la fin du Championnat.

L'équipe féminine occupe la 1^{ère} place de D1 à deux journées de la fin du Championnat et disputera la finale de Coupe de France le 13 mai prochain, contre le PSG, tenant du titre. Elle a atteint les 1/4 de finales de Champions League (contre Chelsea).

Après un premier versement de 16,5 M€ en aout 2022, le Groupe devrait bénéficier des prochains versements liés à l'opération LFP/CVC³ (23,5 M€ en juillet 2023 et 50 M€ en 2023/2024), sous réserve de la réalisation des opérations à venir entre la LFP et CVC Capital Partners.

À date, le Groupama Stadium bénéficie déjà d'une programmation riche à compter du printemps 2023, avec notamment de nombreux concerts : Depeche Mode (31 mai 2023), Muse (15 juin 2023), Mylène Farmer (23 & 24 juin 2023), Red Hot Chili Peppers (11 juillet 2023), ainsi que des événements sportifs : le World Supercross French Grand Prix Lyon 2023 (22 juillet 2023), 5 matchs de la Coupe du Monde de Rugby (septembre/octobre 2023) ainsi que des matchs de football (masculins et féminins) dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Les travaux de construction de la LDLC Arena, portés à 100% par OL Groupe, avancent conformément au calendrier. Démarrés en janvier 2022, ils devraient permettre la mise en exploitation de la salle fin 2023 avec une programmation déjà bien avancée, notamment le concert de Shaka Ponk, Grand corps Malade, Slimane, Alors On Danse, Patrick Bruel, ERA, Molière Opéra Urbain, Starmania, etc...

Le Groupe rappelle par ailleurs ses objectifs à moyen terme à horizon 2025/26, à savoir : un total des produits des activités de l'ordre de 400 à 420 M€ (avec notamment une hypothèse de qualification en Champions League et incluant le trading joueurs) et un EBE supérieur à 90 M€.

Sur le plan de l'endettement financier, OL Groupe travaille activement sur différents schémas de refinancement de ses dettes « stade », PGE (Prêt Garanti par l'Etat) et RCF (Revolving Credit Facility), avec plusieurs établissements financiers internationaux et français de premier plan. Il est rappelé que les dettes en cours relatives au « Stade » et au RCF ont pour échéance le 30 juin 2024, tandis que les PGE sont entrés en amortissement depuis début 2023. Le Groupe communiquera ultérieurement sur l'avancement de son projet de refinancement.



Euronext Paris - compartiment C

Tél : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable -

CAC All-Share – CAC Consumer Discretionary

Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 40501030 Services de loisirs

³ Rappel : Consécutivement à la création de la filiale commerciale de la LFP et la prise de participation par le fonds d'investissement CVC Capital Partners dans ladite filiale en juillet 2022 (1,5 Md€ pour 13%), le collège de L1 et de L2 et le Conseil d'Administration de la LFP ont voté la répartition de 1,13 Md€ reversé aux clubs (fractionnée sur plusieurs exercices), dont une dotation totale de 90 M€ à recevoir pour l'Olympique Lyonnais.